ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 96305

Texte de la question

M. Philippe Briand attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, sur la reconnaissance de la Nation aux militaires français engagés en Afghanistan. Il rappelle que depuis 2001, la France se bat aux côtés de ses alliés en Afghanistan pour faire échec aux groupes terroristes qui se servent de ce pays comme base arrière. Le professionnalisme avec lequel l'armée française accomplit sa mission est exemplaire. Il est reconnu de tous et tout particulièrement des alliés avec lesquels l'armée française coexiste territorialement et techniquement. Il souligne que plusieurs dizaines de militaires français sont tombés ou ont été blessés en mission, mais force est de constater que le travail accompli par notre armée reste bien souvent méconnu ou insuffisamment connu de la plupart des Français. C'est pourquoi, la Nation devrait mieux connaître l'engagement de ses soldats, tout comme nos soldats - ainsi que leurs familles - ont besoin de savoir que la reconnaissance et le soutien de leurs compatriotes leur sont acquis. Il souhaite, par conséquent, savoir de quelles manières le Gouvernement entend susciter davantage l'intérêt et la reconnaissance de la Nation pour ses compatriotes engagés en Afghanistan.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la force internationale d'assistance à la sécurité, la France mène en Afghanistan un difficile combat afin de permettre aux Afghans de reprendre la maîtrise de leur pays et d'empêcher qu'il ne redevienne un sanctuaire pour le terrorisme. Expliquer aux Français le sens de l'intervention de leurs soldats dans ce pays, le sens de leur sacrifice lorsqu'ils tombent au combat ou sont gravement blessés, et permettre aux médias de témoigner, sur le théâtre d'opération, de cet engagement constituent une priorité pour les états-majors et les unités. Au cours de l'année 2009, outre les correspondants permanents à Kaboul et les équipes de presse accompagnant les autorités politiques ou militaires, 167 journalistes ont été accueillis par les forces françaises en Afghanistan (sur un total de 390 journalistes reçus par l'ensemble des nations composant la coalition). Cette présence s'est traduite par une production équivalente à 600 jours de reportages, dont certains se sont étalés sur plus de 50 jours. Au total, 420 journalistes se sont ainsi succédé en Afghanistan depuis 2007. Les enquêtes, documentaires et ouvrages qu'ils ont réalisés ont permis au public de mieux appréhender les motifs de la présence de la France et son action sur ce territoire. Les familles des militaires déployés sur le théâtre afghan ont également suscité l'intérêt des médias. Le réalisateur d'un reportage diffusé sur une chaîne « grand public », au mois de mai 2009, a ainsi suivi pendant 10 mois des militaires déployés en Afghanistan et leurs familles en France. Ce témoignage sur la vie quotidienne de ces familles, diffusé en première partie de soirée, a remporté un vif succès en termes d'audience. La suite de ce reportage, relatant les retrouvailles de ces mêmes militaires et de leurs familles, au retour de leur mission, a été diffusée en juillet 2009 et a également rassemblé un très grand nombre de téléspectateurs. Dans le même esprit, un journaliste d'une émission diffusée sur une chaîne du service public a présenté un militaire et sa famille dialoguant, à l'approche des fêtes de Noël 2009, par l'intermédiaire d'une webcam. Par ailleurs, les armées s'appuient sur leurs propres supports de communication pour informer le personnel du ministère de la défense et des anciens combattants, mais aussi le grand public. Dans ce cadre : plus de 350 brèves, 200 reportages vidéo et un documentaire ont été mis en ligne sur le site

Internet de l'état-major des armées depuis janvier 2007 ; l'Afghanistan figure au sommaire de la plupart des numéros des revues Armées d'aujourd'hui, Terre information magazine, Air actualités et Cols bleus ; les équipes de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense, qui réalisent des reportages au sein des unités déployées, ont tourné 250 heures d'images vidéo depuis 2008. Plus de 6 heures d'images extraites de cette base documentaire ont été reprises par les médias pour enrichir leurs sujets consacrés à l'Afghanistan durant ces deux dernières années. Enfin, un dépliant pédagogique expliquant l'engagement de la France en Afghanistan a été réalisé conjointement par le ministère des affaires étrangères et européennes et le ministère en charge de la défense. Imprimé en six langues dès le début de l'année 2009, il a été diffusé à plus de 450 000 exemplaires auprès des ministres, des hauts fonctionnaires, des leaders d'opinion, des élus, des industriels de défense, des médias et des réseaux diplomatiques. Ce dépliant, réactualisé chaque année, est également disponible sur le site Internet du ministère de la défense et des anciens combattants.

Données clés

Auteur : M. Philippe Briand
Circonscription : Indre-et-Loire (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 96305
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : Défense et anciens combattants
Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13616
Réponse publiée le : 18 janvier 2011, page 491